La FNAMI et le CNFPT Nord-Pas-de-Calais présentent les

FÉDÉRATION NATIONALE DES MUSICIENS INTERVENANTS

Actes des Rencontres Nationales des Musiciens Intervenants 2019

Du 17 au 20 octobre 2019
à Lille et Tourcoing

Réunion plénière dans l'auditorium du CRR de Lille

FÉDÉRATION NATIONALE DES MUSICIENS INTERVENANTS

Hauts-de-France
Délégation du Nord - Pas-de-Calais

Renseignements : reseau.fnami@gmail.com

Édito

Ces actes sont le témoignage de l'importance des Rencontres Nationales des Musiciens Intervenants et de leurs partenaires, événement sans précédent dans l'histoire du métier. Elles se sont tenues aux conservatoires de Lille et de Tourcoing en octobre 2019 et ont rassemblé durant 4 jours près de 300 participants venus de toute la France, des MI (1) principalement, mais aussi de nombreux autres acteurs de l'éducation artistique et culturelle.

Ces rencontres, nommées désormais Rencontres Nationales, sont nées de la volonté de structurer un réseau national soudé et ouvert, au service des MI et de leurs partenaires. Elles ont vocation à devenir un rendez-vous bisannuel. Notre objectif commun est de contribuer à la mise en œuvre d'une politique nécessaire d'éducation artistique et culturelle, reconnue largement comme un moteur des politiques culturelles et du lien social.

Elles sont le fruit d'un travail coopératif avec le CNFPT (2), le Conseil des CFMI (3) et le CFMI de Lille en particulier, et bien sûr les conservatoires de Lille et de Tourcoing qui nous ont si bien accueillis. Cet évènement a également reçu le soutien du ministère de la Culture, de l'Adami (4) et de l'ACEMI (5). Il s'inscrit dans le prolongement d'un autre travail partenarial et collaboratif porté par le Conseil des CFMI qui a permis en 2018 la rédaction du référentiel métier du musicien intervenant.

Artiste pédagogue, le MI agit pour permettre des rencontres avec les œuvres, pour le développement de la pratique et l'appropriation de connaissances. Mouvement, rythme, écoute, pratique vocale, pratique instrumentale sont développés à travers des démarches favorisant l'exploration et l'invention. Tout apprentissage passe par la mise en jeu du corps et s'appuie sur l'intégration progressive du geste musical, avec le souci de conjuguer exigence artistique et épanouissement de chacun.

Le MI est aussi un agent culturel de territoire dont l'action doit créer du lien social par l'art, contribuer à « habiter » le territoire. C'est probablement le professionnel le plus à même aujourd'hui de faire de l'ambitieux objectif d'EAC pour tous, une réalité. Pourtant cette profession souffre encore d'un manque de reconnaissance, de nombreux MI exercent leur métier dans des conditions difficiles marquées par une précarité en décalage total avec les compétences qu'ils mettent en œuvre sur le terrain.

Nous souhaitons que ces rencontres marquent un tournant majeur, tant pour relier les musiciens intervenants que pour favoriser la reconnaissance de leur métier, si essentiel ! Le musicien intervenant agit au cœur de l'EAC, pour que la musique soit en chacun, et en chaque territoire.

Hélène Doré, Alexandre Martin et Simon Bolzinger, Co-présidents de la FNAMI

(1) MI : Musicien Intervenant.

(2) CNFPT : Centre National de la Fonction Publique Territoriale.

(3) CFMI : Centre de Formation des Musiciens Intervenants.

(4) Adami : Société civile pour l'Administration des droits des artistes et musiciens interprètes.

(5) ACEMI : Association pour le Compagnonnage et l'Entraide des Musiciens Intervenants.

Françoise Rougerie Girardin

Jeudi 17 octobre

au CRR de Lille

La musique en chacun, et en chaque territoire : le Musicien Intervenant, au cœur de l'Éducation Artistique et Culturelle

Mots d'ouverture

10h-10h15

Françoise Rougerie Girardin : Conseillère municipale de Lille, déléguée à l'éducation artistique, membre de la FNCC (Fédération Nationale des Collectivités territoriales pour la Culture), membre de l'HCEAC (Haut Conseil de l'Éducation Artistique et Culturelle).
Joël Doussard : Directeur du Conservatoire de Lille.
Jean Jeltsch : Directeur du CFMI (Centre de Formation des Musiciens Intervenants) de Lille, Président du Conseil des CFMI.
Élisa Loosfeld : Directrice du CNFPT (Centre National de la Fonction Publique Territoriale) Nord-Pas-de-Calais.

Quelques extraits des mots d'ouverture :

« Ces rencontres sont non seulement pour les musiciens intervenants mais pour tous les professionnels et acteurs de la musique de la danse et du théâtre, tous ces professionnels, enseignants et artistes, qui se mettent au service de l'éducation. Je souhaite pour vous tous que ce soit l'occasion de beaux échanges, de belles découvertes et que le réseau de l'éducation artistique sorte renforcé et toujours plus collaboratif. S'il vous reste un peu de temps, c'est aussi l'occasion de vous balader dans notre métropole, vous avez déjà dû voir ces créatures mexicaines un peu fantastiques qui hantent nos rues. Ces installations sont les témoins des métamorphoses urbaines, installées à l'occasion de la 5e saison de Lille 3000 sur le thème de l'Eldorado. Chaque Homme, où qu'il soit, quel qu'il soit, a son eldorado. C'est l'occasion, à travers l'art et la culture contemporains, d'ici et d'ailleurs, comme à travers vos rencontres, de se poser des questions sur ce qu'est l'Homme, ce qui l'anime et ce vers quoi il tend. Je vous souhaite de passer un bon moment dans

notre métropole de Lille, je vous souhaite d'avoir des échanges construits et finalement de mettre en valeur, de faire avancer les démarches de l'éducation musicale dans notre région et bien au-delà. »

Françoise Rougerie Girardin : Conseillère municipale de Lille, déléguée à l'éducation artistique, Membre de la FNCC (Fédération Nationale des Collectivités territoriales pour la Culture), Membre de l'HCEAC (Haut Conseil de l'Éducation Artistique et Culturelle).

« *Je félicite vraiment les organisateurs d'avoir rassemblé autant de monde, ça prouve à quel point vous avez besoin de vous rencontrer, d'échanger sur vos pratiques et de faire réseau. Au CNFPT (Centre National de la Fonction Publique Territoriale), notre objectif principal est d'accompagner les employeurs territoriaux par le développement des compétences de leurs agents, de TOUS leurs agents. Pour nous il est plus facile de former des agents administratifs, des agents techniques, des métiers que nous connaissons bien. Tout l'enjeu, pour accompagner les publics, les employeurs, est d'aller chercher, de mieux identifier, les métiers qui font la diversité – et la richesse – de la Fonction Publique Territoriale. Les rencontres d'aujourd'hui sont un moyen pour vous de mieux vous connaître, et c'est aussi un moyen pour nous de mieux vous connaître pour qu'on puisse ensuite mieux répondre à vos besoins. On va laisser passer le temps des travaux, les collaborateurs du CNFPT présents vont avoir les oreilles grandes ouvertes sur ce que vous allez dire, sur ce que vous allez souhaiter, ce que vous allez critiquer, pour qu'ensuite, dans le Nord-Pas-de-Calais mais aussi sur le plan national, le CNFPT puisse faire évoluer l'offre de formation à votre destination.* »

Élisa Loosfeld : Directrice du CNFPT Nord-Pas-de-Calais.

« *En tant que Directeur de conservatoire, je suis très reconnaissant envers les MI et, si l'appellation n'est pas contrôlée, envers les comédiens et les danseurs intervenants, qui à travers leur mission d'éducation artistique et culturelle, rendent sensible aux enfants la valeur de l'art et de la culture. Je suis reconnaissant envers le monde des intervenants en milieu scolaire parce qu'on ne peut demander à quiconque de pratiquer une discipline artistique sans au préalable avoir appris à la désirer. Là aussi, les conservatoires sont largement redevables de vos actions, du renouvellement et de l'élargissement de leurs publics. Ces interventions en dehors de l'établissement ont été pendant longtemps des missions sinon accessoires, du moins secondaires, pour les conservatoires. Dorénavant on peut dire que l'enseignement spécialisé fait partie d'un cadre général qu'on appelle EAC (Education Artistique et Culturelle), ça change évidemment beaucoup de choses dans la philosophie et l'approche qu'on peut avoir du sujet qui nous réunit ces quatre journées ! Je place à égale importance l'enseignement spécialisé et l'action culturelle qui, tous, sont portés par des équipes croisées et solidaires, professeurs des conservatoires et intervenants en milieu scolaire. C'est ce qui permet à mon sens aux conservatoires d'être perçus comme détenteurs d'un bien commun.* »

Joël Doussard : Directeur du Conservatoire à Rayonnement Régional de Lille

« *Je suis très heureux de voir tout ce monde rassemblé ici : MI en premier lieu, mais aussi vos interlocuteurs sur le terrain, nos partenaires institutionnels. Je suis particulièrement heureux de voir que nous constituons un réseau de militants pour que cette « EAC pour tous » soit une réalité. Ensemble, Conseil National des CFMI et FNAMI, nous avons déjà plusieurs collaborations à notre actif dont la rédaction du « référentiel métier du MI » qui a associé de nombreux partenaires. De ce document ressort l'excellence du MI, la pertinence de son travail sur les territoires, le fait que c'est LE professionnel aujourd'hui le plus à même de créer du lien entre tous les partenaires : les enseignants, les écoles, les conservatoires, les associations, etc. pour que les actions d'EAC soient vraiment pertinentes. Mais ne nous voilons pas la face, il y a de nombreux problèmes qui subsistent, ce métier n'a pas la reconnaissance qu'il mérite. Gageons que ces rencontres soient une réussite et qu'elles mettent le métier de MI en avant, de façon à ce qu'il soit encore mieux reconnu, et à ce que sur les territoires le travail en partenariat gagne encore en pertinence.* »

Jean Jeltsch : Directeur du CFMI de Lille, Président du Conseil des CFMI.

Plénière
10h15-11h30

Vincent Maestracci et Simon Mimoun

Actualité nationale des musiciens intervenants : en quoi le MI joue-t-il un rôle central dans le développement de l'éducation artistique et culturelle ?

Vincent Maestracci : Inspecteur Général Éducation Sport et Recherche, Ministère de l'Éducation Nationale.
Peggy Le Roy : Directrice régionale adjointe déléguée à la création, DRAC Hauts-de-France, Ministère de la Culture.
Isabelle Grégoire : Directrice du CFMI de Tours (36), Vice-Présidente du Conseil des CFMI.
Victoria Ducret : Directrice du Conservatoire de Tourcoing (59).
Christelle Schweitzer : Conseillère culture pour l'Assemblée des Communautés de France (AdCF), Directrice de l'action artistique et éducation culturelle de la Communauté de communes Lamballe Terre & mer (22).
Simon Mimoun : Artiste, chanteur et violoniste, auteur et compositeur de "Debout sur le Zinc".
Vincent Niqueux : Directeur général des JM France.
***Modération** : Ouassem NKHILI : MI en Mayenne (53), professeur du CFMI de Tours (36), ex directeur de la FNAMI.*

Depuis plusieurs années, les politiques culturelles et éducatives s'accordent sur l'objectif d'Éducation Artistique et Culturelle (EAC) pour tous. Vincent Maestracci indique que l'effort actuel mis en place autour notamment des pratiques chorales à l'école doit jouer un rôle de locomotive. L'EAC découle des droits culturels et se décline en 3 piliers : la pratique, la connaissance et la rencontre avec les œuvres. Depuis 2016, la Charte de l'EAC, partagée par les services de l'État, les collectivités territoriales et la société civile pose un cadre en 10 principes clés. Si tous ces principes sont fondamentaux - accessibilité à tous, éducation à l'art, éducation par l'art, etc -, les intervenants insistent sur 2 d'entre eux qui portent sur « l'engagement mutuel entre les différents partenaires » (principe 7) et la « dynamique de projet associant les partenaires » (principe 8).

Dans ce contexte le musicien intervenant, artiste, pédagogue, médiateur, joue un rôle essentiel. En effet, par son métier et ses compétences, il est « spécialiste de la polyvalence » comme l'indique Isabelle Grégoire, spécialiste de « cette croisée des chemins ». Il connaît à la fois les codes de l'Éducation Nationale, des collectivités territoriales mais aussi ceux des structures culturelles précise Peggy Le Roy. Il facilite ainsi la médiation entre les artistes en résidence et le public scolaire comme l'illustre Simon Mimoun par son expérience. Si les musiciens intervenants jouent déjà ce rôle de liant, les différents intervenants conviennent du fait qu'ils pourraient être encore plus sollicités en ce sens : participer à des instances de coordination intermédiaires (à l'image des anciennes ADIAM) ; intervenir auprès des communautés éducatives (rapport de l'Éducation Nationale sur les CFMI, 2016) ; ou encore participer à un travail d'état des lieux des carences et des ressources artistiques d'un territoire (rapport Doucet, 2017).

Cependant, pour qu'il y ait une cohérence éducative à l'échelle d'un territoire, c'est aux collectivités territoriales, à l'Éducation Nationale et aux conservatoires notamment, d'en fixer le cadre, afin de permettre au musicien intervenant de déployer avec pertinence son action aux regards des enjeux locaux.

Le métier de musicien intervenant reste encore trop peu connu, il est important qu'il soit mieux identifié par tous les partenaires. Comme l'indique Vincent Niqueux « Si l'on compte l'action prédominante des MI, ils touchent trois à quatre millions d'élèves ; pourquoi pas la totalité d'une génération ? Les MI et leurs partenaires doivent prendre la mesure du fait qu'ils sont le plus grand dispositif d'intervention musicale à l'école en France ! ».

Enquête auprès des anciens diplômés du CFMI de Tours

Doc en cours : organiser un service IMS (Conseil des CFMI)

Plénière suivie d'une vague musicale collective avec Denis THUILLIER :
Chef de chœur & Mathieu LE NESTOUR : pianiste, chanteur, compositeur.

ILLUSTRATION MATTHIEU GUERITTE

Ateliers «table-ronde»

12h-13h

Échanges à partir d'exemples de terrain inspirants : de quelle manière les collectivités / structures s'appuient-elles sur l'expertise de MI pour le développement de l'EAC sur leur territoire ?

6 ateliers sur 6 territoires, au choix

Atelier 1. Un projet fort, structuré par un conservatoire en milieu urbain : l'exemple de Tourcoing (59)

Le Conservatoire à Rayonnement Départemental de Tourcoing participe largement à l'éducation artistique et culturelle des enfants scolarisés sur le territoire tourquennois. Les intervenants artistiques, 9 musiciens intervenants rejoints par une danseuse et une comédienne, participent au « programme musique/danse/théâtre à l'école » qui touche 2500 enfants. Ils facilitent les rencontres entre les œuvres, les artistes et les élèves, en renforçant les liens avec diverses structures culturelles d'apprentissage et de diffusion.

Intervenants :
Victoria Ducret, Directrice du CRD.
Juliette Mathoret, MI coordinatrice au CRD.
Pierre Carrière, pianiste et compositeur.

Atelier 2. Une équipe à l'échelle d'une agglomération : l'exemple du Grand Paris Sud (91)

Dans le projet d'établissement du réseau des conservatoires 91 de l'agglomération Grand Paris Sud, le développement des dispositifs de sensibilisation et de développement des publics occupe une place importante. Il s'agit d'imaginer des dispositifs en direction des publics « non-inscrits », de proposer une offre d'enseignement et de pratique artistique et culturelle en direction du plus grand nombre. Dans ce cadre, un poste de direction du développement des publics a été créé dans le réseau des conservatoires afin, entre autres, d'encadrer une équipe de 7 MI (avec un coordinateur) qui intervient dans les classes du territoire (5 villes : Evry, Ris-Orangis, Bondoufle, Villabé, Lisses) mais aussi dans le cadre de partenariats avec les structures sociales et socio-culturelles du territoire.

Intervenants :
Lise Collos, Directrice du développement des publics.
Delphine Gillet Noël, coordinatrice des interventions en milieu scolaire, intervenante en milieu scolaire, éveil et petite enfance.

Témoignage de Jean-Raymond Hugonet, *Sénateur de l'Essonne (Ile-de-France), Membre de la commission de la culture, de l'éducation et de la communication*

Atelier 3. Un MI avec une triple casquette « intervenant, artiste en résidence et programmateur » dans une petite commune en milieu périurbain : l'exemple de Limours (91)

A Limours, ville de 7000 habitants, l'ancien maire musicien (devenu sénateur), l'équipe municipale et un artiste-pédagogue ont adapté une organisation du métier de MI, afin de relier les interventions scolaires aux acteurs culturels et structures sur le territoire, pour un développement de la pratique de la musique tout au long de la vie. Une confiance mutuelle et des intérêts partagés ont permis de construire ce qui ressemble à une résidence de 15 années au service du territoire, de ses habitants. Artiste reconnu, le musicien intervenant permet aussi à d'autres artistes de créer avec des amateurs de tous âges, de la petite enfance aux anciens, proposant de nouvelles formes de pratiques musicales, en recherche de nouvelles coopérations et de méthodes pédagogiques, et reliant l'éducation nationale à l'éducation populaire.

Intervenant : Alexandre Martin, MI.

Atelier 4. Quand les départements soutiennent les interventions scolaires en milieu rural : l'exemple de la Nièvre (58) et du Finistère (29)

Ces deux départements soutiennent particulièrement les politiques culturelles en zone rurale, notamment à travers le déploiement de MI sur les territoires. Deux choix politiques différents qui considèrent chacun les MI comme des bâtisseurs de ponts entre lieux de diffusion, centres sociaux, petites écoles de musique et habitants du territoire, grâce au travail de fond mené au sein des établissements scolaires. Un objectif : tisser du lien avec l'éducation artistique et culturelle dans des zones très peu équipées au service des politiques culturelles des territoires.

Intervenants :
Département de la Nièvre (58) : **Camille Falgoux**, MI - **Olivier Ganzerli**, directeur adj. RESO (Établissement Public de Coopération Culturelle).
Département du Finistère (29) : **Philippe Monnier**, MI.

Atelier 5. Comment deux associations employeuses de MI développent l'EAC à l'échelle territoriale dans des contextes ruraux : Médiarts en Isère (38) et les CMR dans les Alpes de Haute Provence (04)

Les CMR (Centres de Musiques Ruraux) présenteront le cas de Château-Arnoux-Saint-Auban (04), ville 100% EAC et partenaire historique des CMR depuis plus de 50 ans. L'association Médiarts accompagne la réalisation de projets musicaux dans les écoles du département de l'Isère qui n'ont pas de MI et anime, grâce à une convention avec le Conseil Départemental, un réseau des MI pour tenter de faire équipe, malgré des situations d'emploi très différentes d'un territoire à l'autre. Elle développe par ailleurs des projets de « recherche-action » par la mise en place de résidences de duos de musiciens non-MI et MI dans les structures de la petite enfance, en co-construction avec les partenaires sur le territoire (Services Petite enfance, DAC, lieux de diffusion...).

Intervenants :
Médiarts (ex Musidauphin), Isère (38) : **Christophe Monge**, administrateur.
CMR : **Cyrielle Léger**, directrice générale adjointe - **Séverine Maret**, coordinatrice Hauts-de-France.

Atelier 6. Une équipe soudée par un projet fort, collégial, qui donne une large place à l'artistique et au social : L'exemple du CRD de Mulhouse (68)

Il existe une multiplicité de fonctions au sein de l'équipe des MI du CRD de Mulhouse. Outre les interventions "classiques" en milieu scolaire, l'équipe intervient aussi en milieu social. Surtout, elle fonctionne comme une compagnie d'artistes en résidence au service du territoire avec, en moyenne 80 représentations scolaires par an d'un spectacle interprété par les MI et accompagné d'un dispositif pédagogique (livret, etc.)

Intervenants :
Dorothée Liagre, MI au CRD de Mulhouse (68).
Fabienne Klein Lanois, MI au CRD de Mulhouse (68).

Plénière

14h45-15h45

Le « plan danse, musique, théâtre de Lille » : comment 30 enseignants artistiques dont 25 MI s'impliquent-ils dans la mise en œuvre d'un dispositif ambitieux d'EAC?

Françoise Rougerie Girardin : Conseillère municipale de Lille, déléguée à l'éducation artistique, membre de la FNCC (Fédération Nationale des Collectivités territoriales pour la Culture), membre de l'HCEAC (Haut Conseil de l'Éducation Artistique et Culturelle).
Joël Doussard : Directeur du Conservatoire de Lille.
Viviane Gegout : Directrice pédagogique de l'Éducation Artistique, Conservatoire de Lille.
Florian Direndonck : Inspecteur de l'Éducation nationale, Académie de Lille.
Valéry Desmarets : MI et coordinateur, Conservatoire de Lille.
Joanne Baltès : MI, Conservatoire de Lille.
Vincent Leutreau : Professeur de violon, Conservatoire de Lille.
***Modération, Juliette Decelle** : MI coordinatrice à Rambouillet (78).*

Depuis vingt ans, la culture est au cœur de la transformation de la ville de Lille devenue en 2004 Capitale Européenne de la Culture. L'éducation est le premier budget de la ville et l'éducation artistique pour le public scolaire représente un quart du budget culturel. La volonté politique s'accompagne donc de moyens réels et s'appuie sur des équipes très qualifiées, en particulier au sein du CRR de Lille, qui portent depuis 2005 le Plan musique, danse, théâtre. Ce vaste Plan s'appuie sur l'implication de 24 MI et 4 intervenants danse et théâtre. Il concerne près de 12000 enfants chaque année, scolarisés dans les écoles maternelles et élémentaires de Lille, Hellemmes et Lomme. Ce plan fait partie d'un projet éducatif global (PEG) ayant pour ambition d'assurer la réussite de tous les enfants et les jeunes à travers une conception globale de l'éducation car, comme le précise Françoise Rougerie-Girardin : « garantir l'accès de tous à la connaissance, l'art et la culture, c'est former des citoyens éclairés, responsables, tolérants et curieux ». Les actions du plan musique se construisent dans le cadre d'un partenariat structurant avec l'Inspection d'Académique du Nord et la DRAC Hauts-de-France. Florian Direndonck précise que les Dumistes (détenteurs du Diplôme Universitaire de Musicien Intervenant) sont un levier précieux, voire incontournable, pour la réalisation du PEAC (Parcours d'éducation artistique et culturel).

Pour déployer ce vaste plan, les intervenants artistiques doivent être à la fois des éducateurs, des chercheurs, des transmetteurs, des pédagogues, des artistes, des agent culturels au service des populations d'un territoire, et être en capacité de créer une médiation au-delà des enfants, avec les familles, entre les écoles, avec les structures culturelles, etc. Joël Doussard rappelle qu'il est utopique de vouloir réunir toutes ces qualités chez chacun, c'est là tout l'intérêt du travail en équipe, du travail croisé entre les intervenants artistiques et les enseignants spécialisés. Viviane Gegout insiste sur l'importance d'avoir une équipe soudée, cela stimule « l'enthousiasme, la curiosité, l'inventivité » de chacun. Grâce au soutien de la DRAC, le CRR accueille des résidences d'artistes, tels que Laurence Sal-

ILLUSTRATION MATTHIEU GUERITTE

tiel en 2019 et Marcus Borja l'année précédente ; certains projets du plan se construisent autour de l'œuvre de ces artistes. Et il y a aussi des « résidences en interne » : un volant d'heures disponibles pour chaque musicien intervenant qui le désire, afin de faire une proposition artistique en direction des collègues.

Valéry Desmarets, Joanne Baltès et Vincent Leutreau concluent cette plénière par la présentation de quelques projets forts tels que les orchestres à l'école de Lille Sud, le travail mené autour des cordes à l'école Launay (Enfant musicien, enfant citoyen) ou le dispositif « Mirandole ».

Le plan Musique, Danse, Théâtre de Lille

Plénière précédée d'une bulle artistique : représentation du spectacle « Le monstre des émotions ». Par les élèves de l'école Moulin Pergaud à Lille, classe de CE1/CE2 d'Anthony Salsman, avec Anne Vandamme, musicienne intervenante, et Marine Foutry, comédienne intervenante.

Plénière

16h-17h30

Une diversité de statuts pour un même métier : quelle évolution de l'emploi et des missions des MI ?

Anne-Laure Exbrayat : Responsable du Pôle Culture, CNFPT.
Danielle Grignon : Responsable de l'action culturelle et pédagogique, Confédération Musicale de France (CMF).
Margret Stumpfögger : Conseillère à l'Éducation Artistique et coordinatrice des MI du CRR de Lyon, co-fondatrice du CORD.
Fabrice Mazzolini : Directeur du CFMI de Lyon, Vice-Président du Conseil des CFMI.
Christelle Schweitzer : Conseillère culture pour l'Assemblée des Communautés de France. (AdCF), Directrice de l'action artistique et éducation culturelle de la Communauté de communes Lamballe Terre & mer (22).
***Modération, Julie Ho** : MI à Noisy-le-Sec (93) et Clichy-la-Garenne (92).*

Lors de cette plénière attendue par les MI, il a bien sûr été question de toute la, ou plutôt les complexités du cadre d'exercice du métier. En effet, aucune évolution de carrière n'est possible au sein de la fonction publique territoriale, ce qui aboutit souvent à des situations de précarisation, de souffrance au travail, d'abandon ou de changement de carrière. Le conservatoire de Lyon a d'ailleurs identifié que c'était la profession la plus exposée aux risques professionnels et une étude est en cours.
Et pourtant les musiciens intervenants aiment leur métier et ne demandent qu'à pouvoir l'exercer dans de meilleures conditions. Des pistes d'ac-

tions, des leviers existent et sont évoqués par les intervenants :
– S'approprier les cadres, les textes, les enjeux pour défendre une certaine vision de l'EAC mais aussi faire valoir ses droits auprès des employeurs ;
– Faire réseau, que ce soit au sein des syndicats, de la FNAMI, du CORD, d'autres associations locales mais aussi au sein de tous types de structure œuvrant à la promotion de la musique pour tous, capables de porter une parole collective et de peser auprès des instances décisionnaires ;
– S'emparer de la question de l'évolution du métier, en partenariat avec le Conseil des CFMI, que ce soit au niveau des valeurs et du type d'EAC que l'on souhaite défendre, ou de celui du cadre d'emploi des musiciens intervenants.
Toutes ces questions constituent des défis de la communauté des musiciens intervenants et de leurs partenaires.
Le contexte est favorable à l'EAC, profitons-en pour faire avancer notre vision du métier. Car rien n'est joué, au contraire, et c'est bien de l'avenir du MI dont il est question.

Rapport CARLOS (page 46)

Plénière suivie d'une bulle artistique : représentation du spectacle « Un raboteur raboté rabotant rabotera… » inspiré de l'œuvre de Gustave Caillebotte Les Raboteurs de parquet. Par les élèves de l'école Sophie-Germain à Lille, classe de CM1 d'Isabelle Dieval avec Noé Plantin, Musicien intervenant et Véronique Brunel, danseuse intervenante.

Christelle Schweitzer

Margret Stumpfögger

Fabrice Mazzolini

Anne-Laure Exbrayat

ILLUSTRATION MATTHIEU GUERITTE

Vendredi 18 octobre

au CRR Lille

La voix comme instrument premier : les pratiques vocales, au cœur des fondamentaux de l'éducation musicale

Ateliers de pratique artistique

9h30-11h et 11h30-13h

L'innovation pédagogique dans les pratiques musicales : et si nous considérions vraiment notre corps et notre voix comme nos premiers instruments ?

6 ateliers au choix (20 à 30 personnes par atelier)

Atelier 1. Géopoétiques de la voix : Choralité et improvisation vocale - Marcus Borja

Marcus Borja, acteur, metteur en scène, dramaturge, musicien et chef de chœur, et aussi enseignant, a été formé au Brésil et en France. Il est docteur en Études Théâtrales (Sorbonne Nouvelle) et docteur-artiste SACRe (PSL/CNSAD). Parmi ses dernières créations pour la scène, on notera –entre autres– Théâtre (2015), spectacle choral pour 50 interprètes en 36 langues. Voici comment il décrit l'atelier : « Créer et mettre en mouvement des espaces poétiques à partir de l'écoute et de l'improvisation chorale polyphonique. Jouer collectivement avec la texture, la densité et la malléabilité du temps et de l'espace scénique à partir de la vocalité. La voix devient alors sujet, partenaire, décor et éclairage d'elle-même dans un théâtre oral et aural. Le chant est à la fois la matière et l'outil qui la sublime. »

ILLUSTRATION GUILLAUME CHAPPE

Atelier 2. A corps et à chœur sur 3 chants « du monde » - Denis Thuillier et Mathieu Le Nestour

Denis Thuillier est chef de chœur, Mathieu Le Nestour, pianiste, chanteur et compositeur. Depuis 25 ans, ils multiplient les projets autour de la voix et fondent en 2013 le duo VoCA. Ils sont régulièrement sollicités pour encadrer des stages et des masterclass en France et à l'étranger, notamment pour leur pédagogie basée sur un apprentissage oral et une implication corporelle totale. Ils s'attachent à permettre à tous de s'investir dans la musique et le chant sans appréhension, avec un maximum de plaisir et de lâcher prise. Leurs voyages et rencontres multiples les amènent à partager leur passion pour les musiques actuelles, notamment les musiques américaines (jazz, gospel, soul) et les musiques du monde (Brésil, Caraïbes, Afrique, Europe de l'est). Pour ce stage, ils ont proposé de travailler trois morceaux pour expérimenter deux apprentissages complémentaires : celui des chants en polyphonie avec support des paroles uniquement et celui des chorégraphies simples pour lesquelles ils ont sollicité l'esprit créatif des participants.

ILLUSTRATION SEALIAH GUEGNAUD

Atelier 3. Micro et ampli au service de l'invention musicale - Jean-Pierre Regnier

Jean-Pierre Regnier est percussionniste, musicien intervenant au CRD de Fresnes (94) depuis 1989. Il se définit comme un « musicien percussionniste, avec ses mains, ses pieds... et sa voix ». Il aide les enfants à identifier, développer et valoriser leur aptitude à jouer avec les sons, à faire de la musique de tout et de rien. Pour cet atelier il choisit de se concentrer sur deux outils essentiels du musicien : le micro et l'ampli. Entendre sa voix de l'extérieur est toujours une expérience psychosensorielle forte et délicate, souvent déstabilisante pour les adultes comme pour les jeunes enfants. Cette écoute leur permet aussi d'identifier formellement cette voix comme possible instrument de musique, pas forcément toujours lié au seul langage « chant et chansons ». Pour cet atelier, il a proposé aux participants d'apprivoiser ces outils, via des séquences d'impro-invention individuelles, inter-individuelles, et bien sûr collectives.

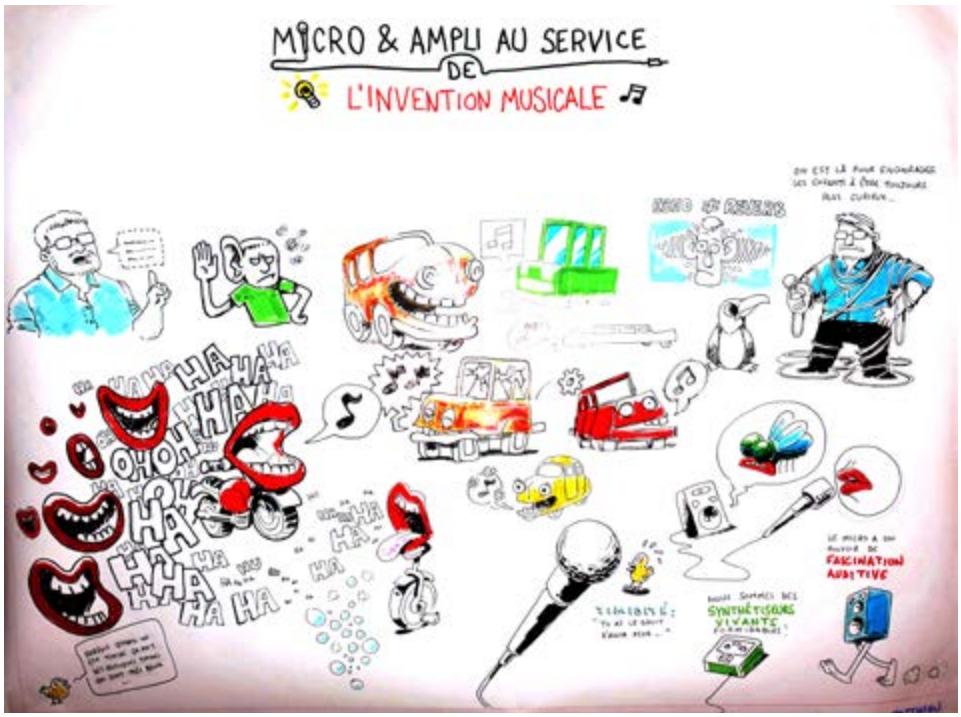

ILLUSTRATION MATTHIEU GUERITTE

Atelier 4. Atelier pédagogie Jacques-Dalcroze - Anne-Gabrielle Chatoux-Peter

Anne-Gabrielle Chatoux-Peter est titulaire du Diplôme Supérieur de la méthode Jaques-Dalcroze et présidente de l'Association Dalcroze-France. Suisse d'origine, elle enseigne la musique depuis plus de 20 ans en France par le biais de cette pédagogie. Professeure d'Enseignement Artistique au conservatoire de Vincennes ainsi qu'auprès des enfants de la maîtrise de Radio France, Anne-Gabrielle Chatoux-Peter anime régulièrement des ateliers, stages, workshops, etc. destinés aux professionnels (initiation à la pédagogie Jaques-Dalcroze/ Rythmique-Solfège-Improvisation, musique, voix, danse) au sein d'organismes très variés en France, Angleterre et Suisse. Lors de cet atelier, elle a proposé une première approche de la méthode, ses bases pour un apprentissage global de la musique dans un vécu corporel du mouvement musical.

ILLUSTRATION SEALIAH GUEGNAUD

Atelier 5. Labo-impro-compo – Manuel Coley

Manuel Coley se définit comme un artisan musicien, chef de chœur et compositeur. Il a enseigné la direction de chœur aux étudiants de Musicologie à l'Université de Poitiers, ainsi qu'au Centre d'Études Supérieures de Musique et de Danse de Poitou-Charentes (CESMD). Il donne aujourd'hui de nombreux stages et intervient régulièrement pour certains CFMI. Inspiré, entre autres, par le travail de Guy Reibel (jeux vocaux), Claude Henry Joubert (Manuel de composition d'improvisation musicale), Bobby Mac Ferrin (circle songs), il donne aux animateurs de groupes vocaux des outils afin de favoriser l'improvisation vocale collective au sein des chœurs, et d'appréhender l'écriture musicale comme multiforme et non élitiste. Lors de l'atelier, il a œuvré au développement de l'imagination créatrice des participants. Les démarches artistiques et pédagogiques sont pour lui intimement liées. Il s'agit de : « chanter pour s'enraciner, pour s'élargir, pour se déployer, chanter pour ensoleiller, chanter pour dire, chanter pour écouter... ».

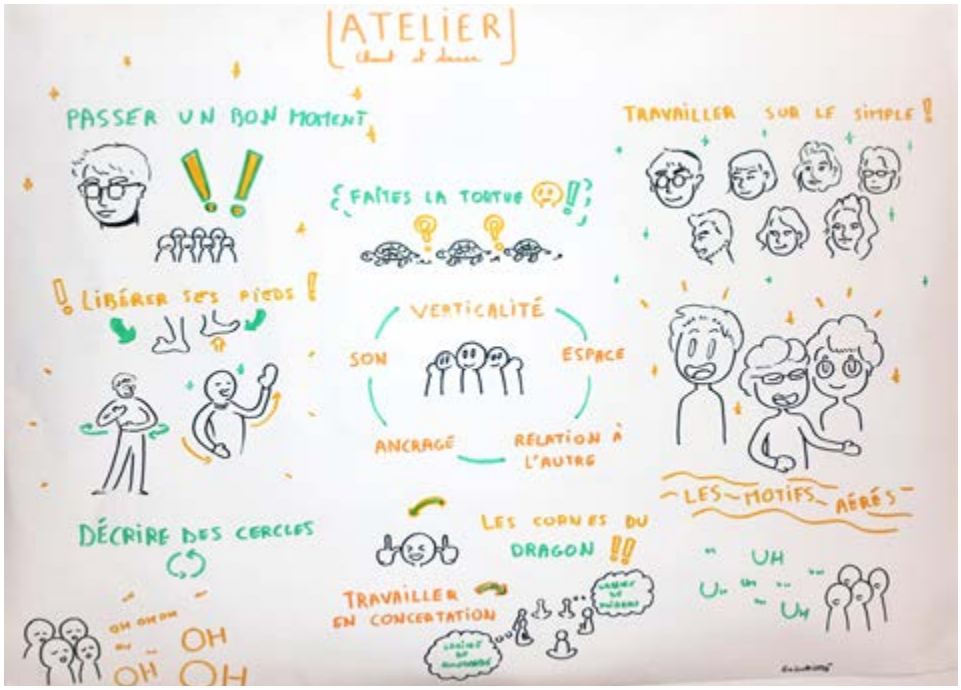

ILLUSTRATION GUILLAUME CHAPPE

Atelier 6. Atelier de pratique voix <=> instrument – Alexandre Martin

Musicien intervenant multi-instrumentiste, auteur et compositeur autodidacte, Alexandre Martin, explore les styles dans différents groupes. Il crée le spectacle « Planète groove » avec Mathieu Le Nestour et tourne chez Traffix Music (Parc Floral de Vincennes, Jazz à la Villette for kids, festival Au bonheur des Mômes...). Il a aussi créé, et co-dirige, le chœur de musiques actuelles et musiques du mondes « SINGA » à Limours qui rassemble aujourd'hui plus de 100 choristes amateurs de tout âge. Formé en en STAPS et au CFMI, Alexandre Martin est animé par une approche très corporelle du rythme, de la voix et de l'invention. Pour cet atelier, il a proposé aux participants de retrouver leur âme d'enfant et de jouer pour la première fois de la trompette, du trombone, du tuba et des percussions. « A partir d'un répertoire créé sur mesure pour l'orchestre à l'école, les participants ont appris à chanter puis à jouer aux instruments des chansons permettant un résultat collectif immédiat et accessible. Si le plaisir est là, l'envie de progresser viendra... Mais n'oublions pas, la justesse, l'articulation rythmique, le phrasé et tant de choses qui font notre son, prennent vie dans notre voix pour se prolonger dans notre instrument. Et si ce constat partagé pénétrait en profondeur nos pédagogies ? »

ILLUSTRATION MATTHIEU GUERITTE

Plénière

14h30-16h

La démocratisation des pratiques vocales : des ambitions politiques aux déclinaisons de terrain, quelle place pour les musiciens intervenants ?

Plénière du vendredi, la démocratisation des pratiques vocales.

Floriane Mercier : Cheffe du bureau des pratiques et de l'éducation artistique et culturelle, Ministère de la Culture.
Aude Gerard, Chargée de mission arts et culture, Réseau CANOPE.
Joël Doussard : Directeur du Conservatoire de Lille.
Gérard Houzé : Conseiller Pédagogique en Éducation Musicale honoraire du Bassin de Valenciennes, Président du Festival de chœurs d'enfants « Hainaut Chœurs».
André Cayot : Président de Mômeludies, conseiller technique pour le Fonds Musical des JM France.
Micha Stafford : Psychologue clinicienne, cheffe de chœur en chorales inclusives.
Helena Recalde : MI à Evry (91).
***Modération, Alexandre Martin** : MI en Essonne (91), Co-président de la FNAMI.*

Plénière précédée d'une bulle artistique : restitution d'un projet d'étudiants du CFMI de Lille avec Manuel Coley.

Cette plénière s'inscrit dans l'actualité du Plan Chorale lancé en 2018 et fait écho à la matinée d'ateliers autour de la voix, orientés principalement vers des approches collectives, créatives et corporelles.
Tout d'abord, la question du chant « choral » comme objectif politique réaffirmé dans le cadre en particulier du Plan Chorale nécessite des précisions : de quoi parle-t-on ? Quels objectifs poursuit-on ? Avec quelles priorités ? Selon les acteurs, les réponses diffèrent. Dans la continuité du travail entamé depuis les années 1990 au sein des conservatoires, est-ce une généralisation d'une pratique qui se réfère aux maîtrises, où l'exigence artistique est au cœur des préoccupations ? Joël Doussard souligne alors le problème de la formation des chefs de cœur et de l'attractivité de cette filière. Ose-t-on rêver, à l'image de ce que décrit Héléna Récalde dans son pays d'origine, l'Équateur, d'une société où tout le monde chante et danse sans complexe, avec le plaisir comme objectif premier ? Rapidement, cette question amène à celle de la démocratisation de l'EAC.
S'appuyant notamment sur le Rapport de Sophie Marinopoulos sur l'éveil artistique et culturel des

jeunes enfants, Floriane Mercier insiste sur l'importance d'envisager l'action au regard de la population dans son ensemble, et en s'appuyant sur la complémentarité des acteurs. Depuis 2 ans, d'importants moyens sont déployés directement par les acteurs institutionnels ou par le biais des partenaires pour la mise en œuvre du Plan Chorale. Aude Gérard présente notamment le nouveau dispositif DCCE du réseau Canopé, André Cayot celui du Fonds Musical déployé par les JMFrance, Gérard Houzé évoque le projet « créons, chantons, partageons » , exemple inspirant d'un travail collaboratif sur un territoire entre l'équipe des MI et leur CPEM. Micha Stafford relate quant-à-elle les résultats des chorales inclusives sur les publics handicapés. Ces divers dispositifs présentés incarnent l'objectif de « démocratisation artistique et culturelle » mais l'une des principales difficultés pointées est le manque de structures permettant leur diffusion, leur appropriation par les acteurs territoriaux, y compris par les musiciens intervenants, surtout dans un contexte de baisse du nombre des CPEM (moins de 200 sur toute la France) au profit de conseillers pédagogiques généralistes. Certes, ce sont des outils qui s'adressent à des territoires, à des structures et non pas à des MI isolés. Néanmoins, la participation de représentants de MI (repérés pourquoi pas au sein des antennes locales de la FNAMI) à des temps d'échange rassemblant les acteurs de l'EAC sur un même territoire, semble être un objectif partagé.

Étude du DEPS *(Département des études et de la prospective stratégique, Min. de la Culture) sur la Primo-socialisation au langage.*

+ ***Plan d'action 2018*** *Min EN – MC À l'école des arts et de la culture de 3 à 18 ans.*

Plénière

16h15-17h30

Les ressources pédagogiques au service de l'éducation musicale : quels outils collaboratifs, plateformes, publications, et quelles mises en pratique ?

Nicolas Saddier : Chargé d'études EAC, Ministère de l'Éducation Nationale, conseiller pédagogique en éducation musicale à Paris.
Gérard Authelain : musicien, pédagogue, auteur, fondateur de Mômeludies.
Marion Segissement : MI à Auxerre (89) et Sevran (93).
Ingrid Descamps : Conseillère pédagogique en éducation musicale, Circonscription de Lille.
Aurélie Reybier : Membre de l'équipe de direction et professeure permanente, CFMI Ile-de-France.
Modération, Ouassem Nkhili *: MI en Mayenne (53), professeur CFMI de Tours, ex directeur* de la FNAMI.

Comment favoriser la diffusion, la connaissance, l'utilisation, des ressources existantes ? Comment valoriser les manières personnalisées, créatives de se les approprier et comment développer le partage, l'entraide autour des ressources ? Quel est le cadre légal d'utilisation et de diffusion ? Toutes ces questions sont posées en introduction de cette plénière qui nous invite à oser imaginer des propositions idéales, mais aussi des petits pas à réaliser dès à présent.
Il existe un grand nombre de ressources, qui ont d'ailleurs souvent précédé la mise en place du Plan Chorale. L'Éducation Nationale propose par exemple des ressources nationales avec son site Music Prim' présenté par Nicolas Saddier, relayé au niveau local, à travers son réseau de CPEM, en lien parfois avec d'autres instances comme les Missions Voix. Ces ressources, axées principalement sur le répertoire, s'adressent à l'ensemble de la communauté enseignante. Comme l'indique Ingrid Deschamp, CPEM : "si l'on veut qu'un large public chante, il faut des croisements voire des porosités dans l'accès aux ressources et dans ce qu'on propose au niveau des formations", pour éviter le postulat fréquent des enseignants : "je ne peux pas faire car je ne suis pas musicien". Néanmoins, toutes ces questions liées au répertoire se heurtent à celles des droits d'auteur / compositeur, il est nécessaire de mieux informer et former les acteurs à ce sujet.
Au-delà du répertoire, il s'agit aussi de trouver des ressources au sens "ressourcement", pour régénérer la créativité du musicien intervenant et, par ricochet, celle des enfants. La démarche de Mômeludies, présentée par son créateur, Gérard Authelain, s'inscrit dans cette dynamique. Marion Ségissement, indique que le site internet développé par la FNAMI, qui recense les ressources disponibles, vise aussi à offrir un volet de partage d'expériences et appelle la communauté des musiciens intervenants à collaborer dans une logique de "coopérative pédagogique" suggérée par Serge Catanese-Valentin du CNFPT Nord-Pas-de-Calais.

Enfin, Aurélie Reybier rappelle l'importance des échanges, lors de formations telles que les CRI (Chœur Ressource Interprofessionnel), ou, de façon moins formelle, lors de rencontres. On rejoint l'idée d'encourager le développement de lieux locaux de simples rencontres, regroupant l'ensemble des acteurs de l'éducation musicale sur un même territoire. Il existe des outils d'échanges à distance permettant d'entretenir ces communautés, outils pouvant être considérés aussi comme des ressources à valoriser.

Plénière du vendredi : les ressources pédagogiques au service de l'éducation musicale.

Pour aller plus loin…

Les triolets, répertoire (best of)
Facebook Musicien Intervenant
Répertoire Nexgate de la FNAMI
CRI du CMFI d'Orsay
CRI du CFMI de Lille
CREA
TPLM, Tous pour la Musique

Samedi 19 octobre

au CRD Tourcoing

Être fil et tisserand : Le musicien intervenant artiste, pédagogue, assembleur, créateur

Mots d'ouverture

10h – 10h15

Hélène Doré : MI à Limoges (87), Co-présidente de la FNAMI & **Alexandre Martin** : MI en Essonne (91), Co-président de la FNAMI.
Peter Maenhout, Adjoint au maire de Tourcoing en charge de la Culture, du Patrimoine, des échanges et relations internationales.
Victoria Ducret : Directrice du Conservatoire de Tourcoing.
Jean Jeltsch : Directeur du CFMI de Lille, Président du Conseil des CFMI.

Quelques extraits des mots d'ouverture :

« La musique est l'ADN de notre ville. Nous avons sur notre territoire une Scène de Musiques Actuelles labellisée SMAC « Le Grand Mix », le conservatoire, et un vivier dynamique de chorales et harmonies. Tourcoing est la ville du Nord qui en a le plus, nous aimerions soutenir davantage toutes ces initiatives tant nous considérons leur importance pour les tourquennois et pour le rayonnement de la ville, mais malheureusement les budgets se rappellent parfois à nous ! Le Conservatoire à Rayonnement Départemental de Tourcoing offre des formations pour de nombreux instruments classiques, ainsi que des classes de jazz, de chant, de danse, etc. Centre d'enseignement, d'éducation, de sensibilisation, mais aussi de création, de représentation, de médiation, le conservatoire pilote également le programme musique à l'école qui implique notre belle équipe de musiciens intervenants. J'ai la chance d'assister régulièrement au rendu des projets menés dans les écoles et je suis toujours admiratif du travail, et heureux pour les enfants qui en bénéficient ! Aujourd'hui votre présence, l'accueil dans notre conservatoire des Rencontres Nationales des Musiciens intervenants est un honneur, c'est une reconnaissance pour la ville, pour les équipes des MI et pour leur directrice Victoria Ducret. »

Peter Maenhout, Adjoint au maire de Tourcoing en charge de la Culture, du Patrimoine, des échanges et relations internationales

« Cela fait un an que nous travaillons avec la FNAMI pour organiser ces rencontres, c'est avec une grande joie que je vous vois tous réunis ici. Mon équipe est très fière de vous accueillir, c'est une manière de reconnaitre le travail fait depuis neuf ans au CRD de Tourcoing. Nous avons connu des freins et des accélérateurs, ces Rencontres Nationales des Musiciens Intervenants sont un accélérateur et donnent un coup de projecteur.

Le Conservatoire dispense de nombreuses formations : musicales, chorégraphiques et théâtrales. Au-delà des parcours d'enseignements qui concernent près de 900 élèves, neuf musiciens intervenants, une danseuse et une comédienne s'impliquent dans le programme « musique/danse/théâtre à l'école » qui touche 2500 enfants scolarisés sur le territoire tourquennois. Ils facilitent les rencontres entre les œuvres, les artistes et les élèves, en renforçant les liens avec diverses structures - culturelles, d'apprentissage et de diffusion - du territoire. Ce programme « musique/danse/théâtre à l'école » est avant tout une affaire de femmes et d'hommes, d'énergies, d'idées folles !

Les directeurs peuvent être critiqués, mais parfois ils ont des idées de génie ! Je souhaite rendre ici hommage à Christophe Duchêne, ancien directeur du CRR de Lille qui en 2004 a

imaginé un « Plan Musique » pour favoriser les pratiques artistiques à l'école dans l'agglomération lilloise. Tourcoing a suivi, les élus se sont engagés. Les conservatoires et l'EAC ne peuvent vivre que s'il y a des élus qui portent ces formidables initiatives et qui y croient.

Pour la pérennité de ces engagements, il faut conventionner, tracer, écrire, faire le travail de fond de rédaction. C'est vrai aussi pour les musiciens intervenants à l'échelle de vos actions, de vos projets. Le travail humain, pédagogique et artistique, aussi formidable soit-il, n'est pas suffisant. Gravez, partagez ! L'écrit, le conventionnement est incontournable pour poursuivre notre travail.

Je souhaite que ces deux journées soient placées sous le signe de la joie, du désir, que nous partagions ensemble des moments suffisamment forts et inspirants pour que vous puissiez repartir « gonflés » sur vos territoires ! »

Victoria Ducret, Directrice du Conservatoire de Tourcoing

Plénière

10h20 – 11h30

La dimension partenariale des interventions scolaires : quelle est la place du musicien intervenant pour l'éducation artistique et la pratique musicale de chaque enfant, à travers son parcours scolaire ?

Pierre Hautecœur : Inspecteur d'académie (IA), inspecteur pédagogique régional (IPR) honoraire, Académie de Lille.
Victoria Ducret : Directrice du Conservatoire de Tourcoing (59).
Juliette Mathoret : MI, coordinatrice, Conservatoire de Tourcoing.
Perrine Beaujean : Professeur des Écoles, école Paul Bert à Tourcoing (59).
François Puthet : Président de la FNAMI 01, MI dans l'Ain (01).
Viviane Gegout : Directrice pédagogique de l'Éducation Artistique, Conservatoire de Lille.
***Modération, Jérémy Boudsocq** : MI à Saint-Cyr- Sur-Loire (37), professeur du CFMI de Tours (36).*

Les interventions en milieu scolaire constituent le cœur de métier des MI. La question du partenariat avec le corps enseignant fait ainsi partie des problématiques sans cesse interrogées. Pierre Hautecoeur rappelle que la notion de partenariat, introduite par la loi Peillon, du 8 juillet 2013, est vue sous le spectre de l'association de compétences qui dépasserait la simple addition en travaillant en commun à la réalisation de projets artistiques. Les intervenants de cette plénière apportent ici leurs témoignages et leurs réflexions en tant qu'acteurs de territoires où ce partenariat est inspirant. Quelles conclusions en tirer et quelles pistes d'action se dégagent alors pour chacun d'entre nous ?
Dans tous ces témoignages, qui ne font pas l'impasse sur les difficultés, parfois les échecs rencontrés, on voit sans surprise que le partenariat commence bien en amont du projet de classe. La cohérence et l'efficacité des interventions à l'échelle d'une population scolaire sur un territoire doivent être guidées par un travail de diagnostic des besoins et des carences en matière d'éducation artistique et culturelle, mais aussi, comme l'indique Victoria Ducret, de choix "stratégiques, d'anticipation, de calcul". Cette étape incombe aux tutelles territoriales des MI : DAC, directeur de conservatoire ou responsable EAC, IEN, CPEM, en relation avec les MI ou quand c'est le cas, avec un représentant.
Une fois cette direction stratégique posée conjointement, il convient de la décliner de façon opérationnelle et l'on remarque le caractère pluriel et évolutif de chaque proposition. François Puthet illustre bien à travers son expérience de 25 ans dans l'Ain, avec en toile de fond les profondes évolutions liées à l'intercommunalité, comment lui et son équipe repensent et réinterrogent sans cesse leurs interventions pour aujourd'hui aboutir à un fonctionnement très inspirant, jamais figé, où l'exigence artistique reste le fil rouge. D'autres témoignages nous présentent divers fonctionnements, avec des constantes qui se dégagent : l'importance du temps de rencontre, de la concertation, la richesse des contenus, le passage par l'écrit en

tant qu'élément structurant et par conséquent, la prise en compte de ce temps dans le travail du MI et de l'enseignant. L'échelle du temps long pour penser et évaluer ce partenariat - 2, 3 ans, parfois plus - est également un trait commun des différents témoignages.

Bulle artistique et déjeuner au Magic mirror : concert du Département Jazz de Tourcoing, sous la direction de Hugues Rousé, avec le contrebassiste en résidence Jean-Philippe Viret. Dans le cadre du Tourcoing Jazz Festival.

Plénière du samedi, la dimension partenariale des interventions scolaires.

Ateliers « table ronde »

13h-14h15 puis 14h30-15h45

Développer la fonction du MI et dépasser les difficultés : inspiration au regard de situations favorables

Le cadre d'emploi du MI / Le partenariat avec l'Education Nationale / La coordination au sein d'une équipe de MI / Les conditions matérielles : parc instrumental & lutherie sauvage / Les orchestres à l'école / MI artiste, MI et résidence d'artiste.

Bulle artistique : « Les îles polymères » Orchestre participatif dirigé par Antoine Maréchal-Abram, musicien intervenant, avec des instruments issus de la lutherie sauvage : ALEx (Atelier de lutheries expérimentales, CFMI de Lille).

Plénière

16h15-17h30

Parole aux grands témoins

Extraits du discours de Vincent Niqueux : Directeur général des JM France

De ces deux jours partagés et bien remplis, je voudrais vous dire d'abord ce que j'en retire et ce qui me tient à cœur : l'excellence de votre démarche ! Ce n'est pas un propos de circonstance. La profondeur de la préparation de cette rencontre témoigne de la vitalité et de la cohérence tout à fait exceptionnelle de votre action.

Bravo pour ce que vous avez engagé depuis quelques mois et à l'occasion de cette rencontre pour faire votre part de la valorisation et de la promotion de votre métier. C'est votre combat et c'est un combat que nous nous devons de partager, car l'enjeu est plus qu'important : il est vital pour la suite. D'autant que ces trois jours ont aussi fait ressortir une certaine « grande misère » d'un nombre important de vos situations, certes du fait de conditions matérielles et d'un cadre d'exercice de vos activités souvent difficiles, mais aussi -et peut-être surtout- de cette difficulté récurrente à faire bien identifier ce que vous faites qui est de l'ordre du travail de fond, souvent peu spectaculaire mais ô combien essentiel.

Les projets présentés lors de ces trois journées sont à mon sens d'une grande qualité, et je ne parle pas seulement de qualité au sens « académique ». Je crois profondément à la justesse de l'intention qui, sans obérer toute forme de technicité nécessaire, fait la part de la cohérence de la proposition artistique, de l'énergie insufflée, de l'engagement corporel, de la trajectoire inspirante, etc. L'excellence et la cohérence artistiques que vous préconisez doivent, plus que jamais, rester premières. Car l'émotion, l'impact social, le développement territorial et des publics, n'ont profondément de sens que dans la qualité artistique. Méfions-nous de la larme facile sous prétexte qu'un projet éducatif et culturel semble répondre à sa dimension sociale. Qui plus est les enfants réagissent toujours positivement, y compris sur des choses pas terribles. À nous d'être les garants d'une belle démarche. Par l'originalité de vos parcours et de vos formations, vous êtes les premiers porteurs de ce message qualitatif. Message pas facile à transmettre, car complexe. Mais c'est la beauté du pari. L'EAC n'est pas un slogan.

Les musiciens intervenants sont profondément, viscéralement des artistes. Et aussi des tisserands, tout ce dont nous parlons depuis deux jours est de l'ordre de la couture fine. Gardez cette flamme pour mener le légitime combat de votre reconnaissance ! Nous essaierons d'être à vos côtés au mieux. A votre service. C'est un pari à faire ensemble.

Vincent Niqueux : Directeur général des JM France.

Extraits du discours de Marc Caillard : Président fondateur de l'association Enfance et Musique

Je voulais vous dire d'abord combien j'ai été heureux de partager ces 2 jours. Je me suis senti retrouver mes bases, comme retrouver une famille.

Pour voir l'avenir, il faut aussi s'ancrer dans le passé. Je suis né dans une famille de musicien, chanter, c'était normal, jouer d'un instrument, partager l'art et la culture au quotidien, etc.

J'ai 20 ans quand je commence le métier de musicien intervenant, même si ce métier n'existait pas encore officiellement. Et d'un coup c'est le choc : je réalise que de nombreux enfants n'ont pas le sens de la pulsation, de l'intonation. Je fais le parallèle avec l'enfant sauvage, cet enfant qui n'a pas l'accès au langage, parce qu'il a été élevé dans la nature. Il est donc resté un être de nature et non de culture, il ne s'est pas humanisé, puisque l'humanisation, ce sont les langages, c'est l'accès au symbolique. La musique est un langage, auquel l'enfant doit accéder dès le plus jeune âge, comme une seconde langue maternelle dans laquelle il devrait être très tôt immergé.

Au début des années 80, j'ai créé l'association « Enfance & Musique » en y associant des camarades musiciens. On était tous engagé, porté par l'effervescence des années 70. J'avais étudié la psychologie clinique et j'étais imprégné de Winnicott, Dolto, etc. Avec mes amis musiciens, on avait fait nos classes avec Kodaly, Martenot, Orff, on avait fait aussi nos propres bricolages passionnants. Nous étions dans un laboratoire d'invention et de recherche permanente dans l'esprit politique de l'éducation populaire, et forcément… on allait changer le monde, faire découvrir la musique à tous les enfants ! C'était cette idée, c'est cet esprit militant qu'on retrouve je le ressens ainsi dans le référentiel métier des MI et il faut le garder. Ce n'est même pas une idée d'ailleurs, c'est une nécessité !*

Si en 68 j'avais 17 ans, aujourd'hui j'ai 68 ans. Et quand je regarde l'avenir au travers de mes enfants activistes du climat, je me dis que le combat est encore plus large aujourd'hui, et que moi aussi je dois m'engager très fortement à changer ma vie et à participer à un changement civilisationnel de cette société qui s'impose. Comme le disait Hannah Arendt : « Qui refuse d'assumer cette responsabilité du monde ne devrait ni avoir d'enfant, ni avoir le droit de prendre part à leur éducation ». Ça fait froid dans le dos quand on entend ça, mais n'est-ce pas absolument vrai ? Nous avons collectivement à travailler notre situation de musiciens qui nous sentons aussi responsables du monde. Nous avons le devoir formidable de travailler cette question et de la mettre à l'agenda immédiat de nos projets. La musique doit trouver sa place dans ces mobilisations, dans ces manifestations, dans ces appels à l'aide de la communauté scientifique atterrée devant l'incurie de nos responsables politiques, devant l'effondrement de notre écosystème et du changement climatique à nos portes.

La musique partie prenante de la vie individuelle et collective des hommes dans toutes les civilisations, la musique porteuse de sens, devra être au cœur de cette mutation créative indispensable et vitale.

Je suis convaincu que les MI auront un rôle essentiel à jouer dans cette révolution culturelle qui s'annonce maintenant et devra être assumée par chacun et chacune d'entre vous. Je compte bien être encore à vos côtés ! »

** Exemples de pédagogies actives de la musique.*

Marc Caillard : Président fondateur de l'association Enfance et Musique.

Extraits du discours de Gérard Authelain : Chef de chœur, fondateur du répertoire Mômeludies.

« Le MI n'entre dans aucune case : les instrumentistes spécialistes sont repérés, nous sommes des spécialistes du « être musiciens ». À la question « de quel instrument jouez-vous ? » le MI répond « je joue de la musique ! ».

Les MI sont à la marge. Mais la marge dans un livre c'est très important, sinon c'est illisible ! Cette posture lui donne une certaine liberté, cette liberté est selon moi la chance inouïe de notre profession. L'intuition y occupe un rôle central : sentir les choses sur un territoire et partir de là, être inspiré par un répertoire spécifique pour tel groupe d'enfant, etc.

L'autre grande chance du MI est qu'il n'est pas obligé de mettre des notes, de se préoccuper de savoir si les enfants vont passer dans la classe supérieure. Ainsi nous sommes polarisés sur la personne et non sur une grille d'évaluation. Nous ne sommes pas branchés sur les résultats, mais sur ce que l'on sème.

Depuis la création des CFMI, c'est étonnant la diversité des situations et des engagements des MI, nous avons même ici un MI « conseiller à la DRAC » ! Durant ces trois jours, nous avons évoqué le métier sous ses divers angles. L'intervention à l'école reste le cœur de l'action, mais on sent aussi comme la place du MI dans la cité, ou dans une zone rurale, est centrale : il s'inscrit dans la politique publique d'un territoire et il inscrit cette politique publique dans le territoire. Les MI illustrent parfaitement un grand courant né entre les deux guerres (en 35-36), et qui s'est organisé après la seconde guerre mondiale, qu'on appelle le courant de la culture populaire et son corollaire : l'éducation populaire. Les MI ici présents, et la FNAMI, font la preuve que cette culture populaire est bien vivante.

Défendre notre métier est un combat, il n'y a jamais rien d'acquis. Il faut aussi parfois savoir faire autre chose que le métier, s'accorder une forme de jachère pour se ressourcer, se

réinventer. Essayez parfois le contraire de ce que vous aimez, essayez ce pourquoi vous n'êtes pas doués, ne vous distinguez pas dans la discipline à la mode qui compte assez de gens comme ça ! Comme le disait Pierre Schaeffer : « c'est toujours en cherchant ailleurs que le chercheur se découvre ». Mettez-vous en danger et ayant confiance en vos propres capacités. Et surtout croyez toujours en l'immense capacité des enfants. À vous tous « grand grand grand merci ! »

Gérard Authelain : Chef de chœur, fondateur du répertoire Mômeludies.

Vague musicale collective avec Denis Thuillier : Chef de chœur & Mathieu Le Nestour : pianiste, chanteur, compositeur.

Les RN se sont terminées le Dimanche 20 octobre, au CRD Tourcoing, par une journée intitulée « **Moi MI, et nous les MI : la force du collectif au service de la pratique de chacun** » avec un travail thématique en atelier le matin, et l'assemblée générale de la FNAMI l'après-midi.